

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 avril 2019

Le vingt-cinq avril deux mil dix-neuf, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Convocation du 19/04/2019.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoints, Marie-Thérèse LIZOT, Michel PERRIN, Joël TOURTE Conseillers municipaux.

Absents : Pamela SANCHEZ qui avait donné pouvoir à Alain LEGRAND, Michel GONCALVES, Aurélie MOYSAN, Fabien RIGAUD, Virginie JARRIN qui avait donné pouvoir à Francis POISSON.

Secrétaire de séance : Francis POISSON

Le procès-verbal du conseil municipal du 05 avril 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR :

Demande de subvention

Don

Questions diverses

DEMANDE DE SUBVENTION

Francis POISSON indique au Conseil que l'aménagement du trottoir rue de Villeneuve-le-Comte peut être financé en partie par le Département au titre du Fonds d'Équipement Rural.

Une réunion d'information aux riverains sera organisée avant le lancement des travaux.

***Délibération : Demande de financement des travaux d'aménagement du trottoir de la RD21**

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les travaux d'aménagement du trottoir de la rue de Villeneuve le Comte, côté impair, d'un montant estimatif de 24 127 € HT et sollicite l'aide financière du Conseil départemental de Seine-et-Marne au titre du Fonds d'Équipement Rural, pour l'aménagement de ce trottoir.

DON :

Le Conseil municipal ne participera pas à la souscription de solidarité en faveur de la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

QUESTIONS DIVERSES

Danielle POIRSON évoque la charte concernant les « perturbateurs endocriniens ».

Marie-Thérèse LIZOT informe le Conseil que l'inauguration des travaux de réhabilitation de l'église aura lieu le 15 juin. La cérémonie commencera à 16h30 par une bénédiction et se poursuivra par un concert avec la Chorale MELIMÉLODIE. Elle se terminera par un vin d'honneur vers 19heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h20.